

CLANDESTINITÉ ET RÉSISTANCE DES COMMUNISTES DANS L' AISNE

FACE AU PACTE : AOÛT 1939-JUIN 1941

Évoquer l'attitude du PCF de 1939 à 1941, c'est-à-dire face au pacte germano-soviétique, c'est, aujourd'hui encore, susciter de vives réactions.

Deux thèses, deux interprétations partisans s'affrontent sur ce sujet :

- celle de tous les anticommunistes qui considèrent que la patrie, pour les communistes, c'est l'URSS, et non la France, et qui affirment que les communistes ne sont véritablement entrés dans la Résistance qu'après juin 1941, après l'attaque allemande contre l'URSS, adoptant au préalable une attitude de neutralité bienveillante envers les représentants de la puissance occupante en France.

- celle des communistes qui affirment haut et fort que les communistes dans leur ensemble ont été des patriotes, des résistants antinazis, dès le premier jour de l'occupation.

La réalité est en fait assez complexe, et il est nécessaire ici de faire quelques rappels historiques, sur le Pacte tout d'abord, puis sur l'attitude des communistes durant cette période, d'août 1939 à juin 1941.

Le Pacte germano-soviétique, objet de bien des polémiques, fut signé le 23 août 1939 entre Molotov et Ribbentrop, respectivement ministre des affaires étrangères de l'URSS et ministre du Reich. Le 26 septembre 1939, par décret, le Parti Communiste Français, considéré comme un parti de l'étranger à la solde de Moscou, avec à sa tête Maurice Thorez, était interdit par le gouvernement Daladier. Tous les militants seront fichés et surveillés⁵. Dès lors, le PCF plonge dans la clandestinité.

La signature de ce pacte eut à l'époque un retentissement immense, faisant l'effet d'une véritable bombe dans l'opinion publique et dans les rangs des militants du PCF. Le désarroi était immense.

Si les communistes français pouvaient comprendre que Staline veuille temporiser et retarder l'entrée en guerre de l'URSS, ils n'ignoraient pas cependant les persécutions dont avaient été l'objet leurs camarades allemands depuis 1933. Ils n'ignoraient pas non plus et en particulier pour ceux d'entre eux qui avaient combattu dans les brigades internationales en Espagne, le soutien déterminant apporté par l'Allemagne et l'Italie à Franco durant la guerre d'Espagne.

Que la « patrie du socialisme » signe un pacte avec Hitler était stupéfiant et incompréhensible pour beaucoup d'entre eux et, dans les mois qui suivent la déclaration de guerre, les discours, aussi bien de Molotov que de Staline, célébrant « *l'amitié des peuples d'Allemagne et d'URSS* » vont continuer à jeter le trouble dans les esprits.

Le Parti Communiste, devenu clandestin, est en proie au désarroi le plus complet. Selon Charles Tillon, membre du Comité Central, deux courants vont s'affronter : « *Tous ceux qui obéissaient à leur conscience et les autres qui, bureaucrates staliniens, (...) obéissaient avec Duclos en inconditionnels* » aux directives de l'Internationale Communiste⁶.

5 - ADA 11276 : un exemple à Guise, d'après la liste n° 4821 dressée par le Commissaire Spécial le 21 septembre 1939 et adressée au Sous-préfet de Vervins : 1) PELLE Edmond, inscrit au carnet B, militant actif, dangereux ; 2) BOUCHER Robert, secrétaire de mairie, ex-secrétaire de cellule, militant très actif et dangereux ; 3) BOSSUS Marcel, employé municipal ; 4) LOBRY Alfred ; 5) BELTRAM Antonio, sujet espagnol, inscrit carnet B, violent, autoritaire, prêt à tout ; 6) PIQUER Vicente, sujet espagnol, ... ; 7) CORNU Henri cafetier ; 8) POURRIER Jean, dangereux ; 9) LEBEAU Alfred ; 10) DELLA CASA Joseph, sujet italien ; 11) PATAT André ; 12) BRAY Alphonse, ex-secrétaire de cellule ; 13) LAMART Emile, maire. Le 22 décembre 1939, les deux sujets espagnols, PIQUER Vicente et BELTRAM Antonio seront incarcérés au camp du Vernet en Ariège. Le 22 mars 1940, PELLE, BOUCHER, BOSSUS et PATAT « dangereux pour la défense nationale et la sécurité publique » seront arrêtés préventivement et transférés dans l'Oise.

Autre exemple à Flavigny : ROBLIN Étienne, mouleur à l'usine Godin, chef de cellule.

6 - TILLON (Charles), *On chantait rouge*.



Paul Caille



Fernand Bouyssou



Anselme Arsa

Le témoignage de Marcel Caille¹⁶

« Mi-septembre 1940 (et non le 1^{er} janvier 1941 comme le disent les textes officiels) et après les contacts préliminaires, nécessaires pour remonter le moral des militants après la défaite, le groupe (de Résistance communiste issu du PC clandestin) se constitue (à Tergnier) lors d'une réunion qui eut lieu sur la route qui menait de la rue Pasteur au cimetière de Quessy-centre. Apparemment, une rencontre fortuite faisait se retrouver des amis (...). En fait, roulant à bicyclette, Paul Caille et son fils venant du côté du cimetière mettaient pied à terre au moment où les autres militants venant du village en faisaient autant, ce qui était convenu (...). Les autres participants étaient : Marcel Gouillard, qui deviendra le lieutenant de Paul Caille, Anselme Arsa¹⁷ (alias Fernand pendant la clandestinité), Pierre Jourdan, René Caplot, etc. La structure est faite d'un triangle de direction (...) qui résultait d'une directive venant

16 - Fils de Paul Caille, note manuscrite, juin 2009.

17 - Anselme ARSA précisera par la suite dans un rapport « qu'alors qu'il n'était qu'un simple militant de base, il fut sollicité par notre secrétaire de section (Paul Caille) pour assurer une responsabilité dans le triangle de direction. Mon rôle, dit-il encore, consistait à tenir la trésorerie (...), la diffusion (...), la propagande du matériel (...), le recrutement que nous avons fait inlassablement nous avait permis de regrouper un certain nombre de camarades assez courageux pour entreprendre une ligne de conduite plus énergique dans l'action ».

du « Centre » et de contacts étroits et permanents avec celui-ci (...) le triangle recevra du matériel clandestin (...) tous les militants ne seront pas affectés au même groupe tel Paul Doloy qui jouera un rôle important dans la formation du PC et des FTPF à Hirson. (...) la formation clandestine du PC va rapidement recruter des non-communistes (...). C'est ainsi que Paul Caille recrute immédiatement Roger Debarre à qui il demande de former le premier groupe des jeunes. Debarre n'était pas et ne sera pas membre du PC (...). À son tour Debarre va recruter Decarsin Maurice en septembre 1940, Desains fin décembre 1940 et René Gobeau en mars 1941 ».

Premières représailles : « Le 14 novembre 1940, la direction de la SNCF licenciat Paul Caille (...) suite à la demande du président du Conseil d'Administration de la SNCF, Grimpret, qui demande au ministre, le 3 septembre 1940, de pouvoir bénéficier d'une loi identique à celle du 17 juillet 1940 qui prévoit l'épuration les fonctionnaires « douteux »¹⁸

Dès septembre 1940, les premiers sabotages se produisaient sur les locomotives au dépôt de Tergnier. Les coussinets recevaient leur part de sable et l'acier des rondelles antijeu faisaient place au fer blanc des boîtes de conserve. Paul Doloy excellait dans ce type de « réparations » qui multipliaient les pannes et ralentissaient le trafic. Les bases du groupe se mettaient en place avec aussi René Caplot, Boyer, etc ».

Cléophas Doloy dit « Paul », 1891-1970, ajusteur SNCF, demeurant à Quessy-Cité, adjoint au maire de Quessy en 1926 et trésorier du sous-rayon communiste de Tergnier en 1932, fut aussi l'un des principaux acteurs de la reconstitution des sections du Parti Communiste clandestin dans l'Aisne. Agent de liaison, chargé de ventiler dans toute l'Aisne, les instruments de propagande (tracts, journaux...) et les directives du « Centre », on le retrouve aussi bien à Hirson qu'à Chauny ou Tergnier où il déploie une infatigable activité pour rétablir les contacts et organiser l'action du Parti Communiste clandestin. Il était en relation directe avec des militants interrégionaux comme un certain « Jojo » (Maurice Deloison ?) ou André Beck. « Paul » Doloy sera finalement arrêté le 30 mai 1944 à Quessy. Transféré à la prison d'Eysses il sera ensuite déporté en Allemagne à Dachau d'où il reviendra.



18 - « agents (...) qui exercent sur leurs camarades une action néfaste pour le rendement et la discipline ».

AOÛT SEPTEMBRE 1941, ATTENTISME OU ACTION IMMÉDIATE

Le 21 août 1941, à Paris, à la station de métro Barbès-Rochecouart, Pierre Georges, le futur « colonel Fabien », ancien des Brigades Internationales, et deux autres camarades exécutent l'aspirant de la Kriegsmarine, Alfons Moser. C'est la première victime officielle reconnue par l'administration d'occupation, mais d'autres exécutions de militaires allemands ont déjà eu lieu dans la semaine qui précédait. Quelques jours plus tard, quatre Allemands tombent dans le nord de la France. En septembre, des attentats ont à nouveau lieu à Paris.

AVIS

Le 21 août, au matin, un membre de l'armée allemande a été victime d'un assassinat à Paris. En conséquence, j'ordonne :

1. — À partir du 23 août, tous les Français mis en état d'arrestation, que ce soit par les autorités allemandes en France, ou qui sont arrêtés pour celles-ci, sont considérés comme otages.
2. — En cas d'un nouvel acte criminel, un nombre d'otages correspondant à la gravité de l'acte commis sera fusillé.

Paris, le 21 AOÛT 1941.
Für Le Militärbefehlshaber in Frankreich,
SCHAUMBURG, Generalleutnant

Suite à ces attentats, dans l'Aisne, le Préfet Quenette fait diffuser à tous les Sous-Préfets, à la Gendarmerie, aux services de police et aux maires du département une circulaire datée du 3 septembre 1941 émanant de la Feldkommandantur 602 de Laon, au sujet de la détention d'armes par la population française :

« Les tentatives d'assassinat et les cas de sabotages (...) ont montré que, malgré les mesures prises, des armes se trouvent toujours illégalement en possession de la population civile. Un ultime délai est accordé à la population pour livrer, sans donner lieu à punition, les armes qui se trouvent encore en sa possession. **Ce délai expirera le 10 septembre 1941.** Quiconque n'obéira pas à cette injonction doit compter qu'il s'exposera à toute la rigueur des mesures dont l'ordonnance du 10 mai 1940 sur la détention d'armes en territoires occupés prévoit l'application⁴⁷ ».

À l'automne 1941, la haine des « terroristes-communistes » est bien perceptible à travers la presse collaborationniste de l'Aisne et notamment dans l'*Argus du Soissonnais* daté du 20 septembre 1941 et dans l'*Écho de la Thiérache*, n° 7, du 26 septembre 1941 où on peut lire :

« Les 6, 10 et 11 septembre 1941, des agressions ont été commises à Paris, contre des membres de l'Armée allemande. Par mesure de répression contre ces lâches attentats, les otages suivants ont été fusillés conformément à mon ordonnance du 22 août 1941 (...) Malgré l'avertissement donné par

L'assassinat du Lt-Colonel HOTZ Feldkommandant de la Loire-Inférieure

AVIS

De lâches criminels à la solde de l'Angleterre et de Moscou, ont tué, à coups de feu tirés dans le dos, le Feldkommandant de Nantes (Loire-Inférieure), au matin du 20 octobre 1941. Jusqu'ici, les assassins n'ont pas été arrêtés.

En expiation de ce crime, j'ai ordonné préalablement de faire fusiller 50 otages.

Étant donné la gravité du crime, 50 autres otages seront fusillés, au cas où les coupables ne seraient pas arrêtés d'ici le 23 octobre 1941, à minuit.

J'offre une récompense d'une somme totale de QUINZE MILLIONS DE FRANCS aux habitants du pays qui contribueraient à la découverte des coupables.

Des informations utiles pourront être déposées à chaque service de police allemand ou français. Sur demande, ces informations seront traitées confidentiellement.

Paris, le 21 Octobre 1941.

Der Militärbefehlshaber in Frankreich
von STUELPNAGEL,
General der Infanterie

**L'APPEL
DU
MARÉCHAL
PETAIN**

Le Maréchal Pétain, chef de l'État, a adressé également aux Français, le message radiodiffusé suivant :

Français,
Contre des officiers de l'armée d'occupation, des crimes de feu ont été commis, dont voici :

Cinquante Français ont été tués, par suite de leur vie, ces crimes sans nom... Cinquante autres ont été fusillés depuis et les coupables ne sont pas découverts.

les Autorités allemandes, de nombreux attentats contre des membres de l'armée d'occupation ont été commis ce qui a, inévitablement, déclenché les sanctions annoncées.

Se rendent-ils compte, les lâches auteurs des attentats, qu'ils sont les vrais responsables de la mort de leurs compatriotes ? Pour le compte de qui agissent-ils ? Quel dessein peut être le leur ?

Il s'agit sans aucun doute de provoquer des troubles graves et de rendre impossible la continuation de la politique de Montoire et la collaboration résolument adoptée par le Maréchal Pétain.

Ces saboteurs de paix ne sont que de vulgaires criminels de droit commun. Ils méritent les pires châtiments et il est à espérer que les circonstances permettront de les découvrir et de leur infliger les justes peines qu'appellent leurs forfaits ».

Un article qui se passe de commentaires et qui illustre bien le Code des Otages mis en place par l'administration nazie.

Au plan national, les attentats contre des membres ou des représentants de l'armée d'occupation vont en effet s'étendre. En octobre 1941, deux autres équipes des bataillons de la jeunesse exécutent, à Nantes, le colonel Hotz, Feldkommandant de la place de Nantes et, à Bordeaux, un conseiller de l'administration militaire.

À ce stade, ce ne sont plus seulement les installations militaires, mais les membres de l'armée d'occupation qui deviennent la cible des militants communistes.

L'engrenage Attentat-Répression

Ces attentats contre les membres de l'armée d'occupation changent diamétralement la donne. Cette forme d'action, en raison notamment des

47 - Archives privées.

ROLANDE PERRET, AGENT DE LIAISON FTP, UNE FIGURE DE LA RÉSISTANCE CHAUNOISE



Rolande Perret, née Legrand, (1914-1995) est la sœur de Dédé Legrand, chef du groupe FTP « Stalingrad » de Beautor. Membre du Parti Communiste, responsable aux femmes, elle côtoya Maurice Thorez durant le court laps de temps qu'il passera dans son cantonnement à Chauny avant sa désertion en 1939.

Tenancière d'un café-épicerie à Chauny au 78, rue Émile Zola, elle y abrite régulièrement les réunions de la cellule communiste clandestine de Chauny. Pendant que sa mère et sa sœur servent les clients, elle travaille pour la Résistance. Dès 1942, elle s'engage dans l'action clandestine et sert d'agent de liaison régional (départemental) notamment sous les ordres de Maurice Liez en novembre 1942. À vélo, elle parcourt les routes du département de l'Aisne pour transporter des messages ou des armes. Elle effectue aussi des missions dans le Nord en prenant le train. Au retour d'une mission de liaison à Fresnoy-le-Grand, elle échappera de peu aux gendarmes français qui l'attendent en gare de Chauny et à son domicile. « *Rolande se rappelle les nuits où elle allait fleurir le monument aux morts (bouquets avec ruban tricolore), le 14 juillet et le 11 novembre, où elle faisait passer des évadés avec sa carte d'identité, allait chercher des armes, les jours où elle distribuait les tickets de pain et d'alimentation (volés par des camarades dans les mairies et les café-tabac) aux réfractaires, aux familles des internés⁸⁶* ». Lors des arrestations de communistes à Chauny, en janvier 1943, elle réussira à prévenir d'autres militants menacés et, avant le transfert à la prison d'Amiens de ceux déjà arrêtés, elle ira aux renseignements tous les jours en communiquant avec ses camarades détenus dans les sous-sols de la mairie de Chauny au travers du soupirail.

En mai 1943, menacée d'arrestation, elle quitte l'Aisne et gagne Paris et devient agent de liaison interrégionale pour l'état-major national des FTP, avec le grade d'adjudante. « *Elle déchiffre et re-chiffre la nuit pour l'état-major le courrier provenant des départements. L'adjudant (c'est-à-dire Rolande) s'occupe aussi des étrangers qui veulent s'engager et des Français qui ont fait la guerre d'Espagne et savent mener la guérilla. À Paris ou en banlieue, elle navigue de planque en planque* ».

D'avril 1944 à la Libération, elle sert d'agent de liaison au plus haut niveau pour le Comité Militaire National des FTP sous les ordres directs de René Camphin. À l'annonce du débarquement, dans la joie procurée, elle tombe de vélo. Malgré une double

86 - Journal *l'Aisne Nouvelle* du 7 juin 1994.
87 - ADA 11277.



Paris 1944 - Champs Élysées - défilé de la Libération (au centre, au 2nd rang, derrière la jeune fille blonde, Rolande Perret au milieu d'une délégation de femmes partisans. Sur la banderole, on peut lire : « Une délégation de Partisanes - Honneur à nos Frères de Combat morts en Héros »).

N° 1964502 Série B
CARTE D'IDENTITÉ

PRÉFECTURE DE POLICE

Nom *Dequin* *in Heim*

Prénoms *Andrée*
Né le *7 Octobre 1908*
à *Paris (13^e arr)*
département *Seine*
Nationalité : Française.
Profession : *sans profession*
Domicile : *Saint Denis*
26 Boulevard Naval Combat

SIGNALEMENT

Taille *1m55* Nez *dos moyen* Base
Cheveux *châtains* Dimension
Moustache Forme générale du visage *ronde*
Yeux *bleus* Teint *clair*

Signes particuliers

Empreinte digitale

Signature du titulaire *Dequin*

Service de la
Paris de l'identité *9 FEVR 1943*
LE PRÉFET DE POLICE

3-D - Imp. Chaix (B) - 5594-40

Fausse carte d'identité

entorse et un plâtre, elle continuera ses liaisons et participera au grand défilé de la Libération dans le cortège près de De Gaulle et Chaban Delmas.

Rolande Perret obtint les décorations suivantes : Croix du Combattant, Croix des CVR, Croix des Engagés Volontaires, Croix de guerre 39-45 et Croix de la Libération.

faits de brutalité se sont produits et cela jusqu'au 13 janvier sauf un jour de semaine et un dimanche. Le 13, M. l'inspecteur Rannau de cette fameuse brigade a repris l'application des mêmes brutalités. Le 14, appelé de nouveau devant les inspecteurs, ceux-ci me firent complètement déshabiller, me lièrent les mains derrière le dos toujours au moyen de menottes et m'écrasèrent les doigts de pieds en les martelant avec leurs chaussures, me frappèrent sur la verge au moyen d'une règle, des coups de poing me furent donnés dans le ventre, l'estomac et sous le menton. Ils me donnèrent des coups de matraque dans le dos et me menacèrent de me faire avaler du sel. C'est Gantois qui l'a avalé à ma place. Tout ceci était accompagné de propos obscènes ».

JANVIER 1943, UN EXEMPLE DE « CHASSE AU COMMUNISTE »

L'internement administratif de Jean H..., 54 ans, veuf, père de trois enfants, demeurant à Pierrepont. Cette action se situe début 1943, mais elle est bien révélatrice du climat de l'époque.

Le 28 janvier 1943, le maire de Pierrepont, Jules ... X ... rédige une note à l'attention du Préfet de l'Aisne dans laquelle il se plaint des agissements d'H... et dans laquelle il demande une enquête supplémentaire. Cette note sera reprise pour l'essentiel dans le rapport du 30 janvier 1943 de l'inspecteur des RG, A. Savani, chargé de l'enquête par le Cabinet de la Préfecture.

Jean H..., par arrêté du Préfet régional Number du 13 février 1943, sera arrêté par la Gendarmerie de Marle puis interné administrativement dans un premier temps à Doullens durant deux mois. Il sera ensuite transféré au camp de Pithiviers jusqu'à la Libération. À tout moment, il risquait la déportation en Allemagne, les souffrances et la mort comme beaucoup de déportés, un seul grief : il était communiste.

Traduit devant la Chambre Civique de l'Aisne à la Libération, le maire de Pierrepont bénéficia d'un « non-lieu ».

Voici la teneur du rapport de Police :

« H... Jean, Fernand (...) manouvrier, le plus souvent employé comme ouvrier de batteuse, travaille actuellement à l'entreprise de batteuse Nigra de Montigny le Franc. À ce titre il parcourt pour exécuter son travail les communes voisines. Cet individu est très mal considéré¹⁰³ à tous points

103 - « H... est un homme bien considéré dans la localité... c'est simplement par vengeance que ... X ... l'a fait enfermer » déclarera à son sujet M. Joseph Anouzet, curé de Pierrepont et résistant de la première heure (témoignage du 26 novembre 1944), en liaison avec un groupe de résistants de Buironfosse.

de vue par la population en général(...). Avant la guerre actuelle, il était déjà connu pour professer des opinions extrémistes et sans pouvoir préciser s'il appartenait à un parti politique quelconque d'extrême gauche, il n'en faisait pas moins une sournoise et active propagande. Au cours de ces dernières années, c'est-à-dire depuis l'ouverture des hostilités, il n'a pas cessé de manifester ouvertement ses sentiments et cela malgré la présence des troupes d'occupation. Depuis quelque temps cette commune n'est plus occupée par les troupes, H... en profite d'autant pour répandre ses idées et ses injures à l'égard du Chef de l'état français et celui du Chef de gouvernement.

Plusieurs témoins, ouvriers travaillant avec lui, confirment en effet, que cet individu les abreuve chaque jour, soit au cours du repas de midi, soit au cours du travail, d'insultes, de menaces à l'égard du Maréchal de France, Chef de l'état, aussi bien à l'égard du Chef du Gouvernement comme à des personnes notables du pays et des environs. Il dit notamment : « Que le Maréchal est un vieux c.. tout juste bon pour faire un mort » « Un chef de bandits » « Une vieille baderne » « Un vendu » etc...., idem pour le Chef du gouvernement : « S'ils me tombaient entre les mains, je leur tordrais le coup ou je leur fendrais la tête avec ma hache » ajoute-t-il souvent.

Prenant pour prétexte la résistance des armées russes, il se réjouit d'avance en songeant aux terribles représailles qu'il pourra exercer, assouvir contre certaines personnalités qu'il ne dédaigne pas de désigner publiquement. Il cite entre autres : M. ... X ..., maire de Missy les Pierrepont, M. ... X ..., maire de Pierrepont. Il s'exalte chaque jour en espérant la victoire russe qui, dit-il, doit libérer les peuples de l'oppression capitaliste. Et, très souvent, il ponctue ses péroraisons en poussant des Vivas à l'adresse de Staline et de l'armée russe. Lorsqu'il est en état d'ébriété, il chante chez lui, fenêtres ouvertes, l'Internationale. Animé par ailleurs de sentiments antimilitaristes et antireligieux, il s'exaspère et vomit toutes sortes d'insanités contre les personnes qui fréquentent l'Église et contre les officiers de l'Armée française qu'il traite de lâches et de fainéants.

Réputé d'une intempérance notoire, brutal, grossier, ignare et lâche, il est capable ou plutôt serait capable de commettre des actes regrettables si les circonstances lui permettent un jour. En tout cas, il est éminemment néfaste voire dangereux par l'exposition des théories communistes-anarchistes auprès des jeunes gens du pays et des environs.

Les autorités locales ainsi que la population saine¹⁰⁴ de Pierrepont et des environs verraient avec beaucoup de satisfaction toute mesure que l'administration jugerait utile de prendre contre cet individu en l'éloignant de cette région pour un assez long temps. En outre, H... est accusé, sans que

104 - Souligné par nous.

23 MAI 1943, CRÉATION DU GROUPE DE NORBERT LEJEUNE

Laissons à Norbert Lejeune le soin de raconter les circonstances de la création du groupe de résistants d'Hirson¹¹¹:

« À Hirson comme ailleurs, chaque jour voyait défiler ces trains chargés à pleins bords de matériel et de troupes se dirigeant sur des points névralgiques... chaque jour le martèlement des bottes teutonnes sur nos rues, nos trottoirs, nous rend plus odieux les flons-flons de la musique de Wagner. Les prisons allemandes regorgent de patriotes. Des otages sont fusillés (...). Les cheminots paient un lourd tribut à la France. Le cheminot Pierre Sémard est fusillé en 1942 (...).

Hirson centre névralgique pour les transports allemands, plaque tournante d'une importance stratégique indéniable, d'immenses possibilités de sabotages s'offrent à nous, cheminots, pour bloquer l'acheminement des troupes d'occupation. La question que je me pose début mai 1943 est très grave et particulièrement lourde de conséquences. Je me dois de créer une Résistance active à Hirson (...). Les appels que nous entendions chaque jour à la radio m'y incitent (...): « Ici Londres, aujourd'hui 1085^{ème} journée de la lutte du Peuple Français pour sa Libération » (...). Il fallait créer la Résistance là où elle n'existait pas (...).

Mais pour pouvoir lutter contre les Allemands, il faut être plusieurs (...) faire de la Résistance pour moi, c'est faire dérailler les trains. C'est le sabotage sous toutes ses formes.

Dans la première quinzaine de mai 1943, voyant que les sabotages s'amplifiaient un peu partout, je décidais de former un groupe pour effectuer des sabotages dans le Dépôt et sur les voies ferrées. Pour ce faire, je n'avais qu'une solution, contacter un cheminot. J'avais avec moi, travaillant au Dépôt, un cousin, Philips Joubert. Je savais que je pouvais avoir confiance en lui... Je lui proposais de former un groupe de résistance active avec lequel nous ferions du sabotage. Malheureusement nous n'étions que deux ! Heureusement, nous avons un très bon camarade, Camille Grisot qui, lui, accepta d'emblée, quoique père de plusieurs enfants. Nous avons, moi et Joubert, également un camarade d'école au Dépôt, notre ami Réghem Albert.

Nous prîmes rendez-vous pour le 23 mai au lieu dit « La Reinette ». Il était 21 heures 30 (...). Réghem n'était pas seul, un autre cheminot l'accompagnait, notre brave Baudin André. Je le connaissais, il travaillait à l'atelier Westinghouse.

Nous discutâmes de la façon d'organiser des sabotages et nous fûmes tous les cinq d'accord pour les effectuer sur les voies ferrées et non dans le Dépôt, ce qui aurait pu faire naître des soupçons fondés sur les cheminots ».

111 - Gazette de la Thiérache n° 3870-3871, mai 1970 et notes manuscrites transmises à l'auteur.



Joubert PHILIPS



Camille GRISOT



Albert REGHEM



André BAUDIN

25 MAI 1943 : PREMIER SABOTAGE, PREMIER DÉRAILLEMENT

« Nous prîmes rendez-vous pour le 25 mai 1943 à 21 heures, sous le pont du chemin de Bucilly. L'équipe se composait de cinq hommes (...) Norbert Lejeune, Joubert Philips, Camille Grisot, Albert Réghem, André Baudin.

L'outillage pour effectuer ce sabotage se composait d'une petite clef à tire-fond d'une seule pièce, fabriquée spécialement, d'une clef à molette pour les écrous des éclisses de raccords des voies.

Partant du pont du chemin de Bucilly, nous longions la voie, direction Charleville tout en restant dans les terrains bordant les talus. Au point kilométrique 4.600, ligne Hirson-Liart, Région Est, l'endroit ayant été jugé favorable puisque la voie est logée entre talus, nous nous mîmes au travail. Nous ignorions tout de la manière de faire un sabotage. Nous avons déboulonné le rail et l'éclisse et avons écarté ce rail (...) nous avons effectué ce sabotage à l'envers !

Le lendemain à 6h 45, en passant en gare pour aller prendre mon service à l'atelier, je constatai que toutes les voies de garage étaient occupées par des trains, machine en tête - Il paraît qu'il y a eu un sabotage et un train a déraillé - C'est par ces mots qu'un cheminot me donna l'explication. En cours de matinée, j'apprenais que le train 2158-

LE DÉTACHEMENT 22 « LA CORSE » (secteur de Busigny-Marets-Bohain)

Le détachement « La Corse », centré sur Busigny, à cheval sur le département du Nord et l'Aisne est, en 1943, avec le détachement « La France » (groupe Pierre Sémard d'Hirson et groupe Jean Catelas de Fresnoy le Grand-Croix Fonsommes) l'un des premiers détachements FTP. Comme à Hirson, ce détachement va recruter principalement parmi les cheminots, Busigny étant à cette époque un très important nœud ferroviaire.

D'après René Degond, l'un des derniers survivants du détachement « La Corse », groupe Kléber 222, matricule 2205, le détachement « La Corse » comptait 16 hommes sous les ordres de Lucien Desjardin, répartis en deux groupes, les groupes 222 et 223¹⁹⁹ dont un groupe entièrement composé de cheminots. Ce détachement fut constitué durant l'été 1943 et débuta ses activités début octobre 1943. Il regroupait à la fois des jeunes gens originaires de Busigny, de Marets ou de Bohain.

Selon une autre source²⁰⁰, début 1944, le détachement « La Corse », était composé de trois groupes de sept hommes :

- groupe Marceau 221
- groupe Kléber 222
- groupe Hoche 223.

La liaison avec l'état major régional FTP de Lille était assurée, comme pour Hirson et Fourmies, par Paul Faucon alias « Germinal », agent de liaison interrégional.

Voici la liste des hommes du détachement « La Corse », d'après le témoignage de René Degond²⁰¹

- Lucien Desjardin (matricule 2201)
- Edmond Desjardin (matricule 2202)
- René Degond (matricule 2205)
- Pierre Galiègue
- Roger Mouriaux
- Michel Wojek
- Paul Pruvot
- Maurice Douay

199 - Documents transmis à l'auteur le 6/08/2004 par M. René Degond.

200 - ADA J1440.

201 - courrier du 3 mars 2005, adressé à l'auteur.

Le groupe des agents SNCF :

- Robert Decarsin (de Bohain)...
- Charles Anceaux
- Paul Bracq
- Auguste Doisy
- Henri Leman
- Gaston Douez
- Pierre Herlem

Trois d'entre eux, Lucien Desjardin, Edmond Desjardin, Pierre Galiègue seront fusillés à Saint-Quentin le 8 avril 1944.



Lucien DESJARDIN



Edmond DESJARDIN

À partir de janvier 1944, le détachement « La Corse » de Busigny va être officiellement rattaché au département de l'Aisne afin d'intensifier les sabotages et la résistance dans le secteur de Bohain. Busigny est en effet situé juste en limite des deux départements de l'Aisne et du Nord et les contacts sont nombreux avec les groupes locaux de résistance notamment à Bohain ainsi qu'avec le réseau Prosper, sous réseau « Musicien Tell », mission Guy Bieler, du SOE (Special Operation Executive), installée à Croix-Fonsommes.



Pierre GALIÈGUE

Tout comme le détachement Gabriel Péri de Croix-Fonsommes, les hommes du détachement « La Corse » vont servir de bras armé à cette mission du SOE.

LE DÉTACHEMENT 24 « VAILLANT COUTURIER » ou « DESRUMAUX » (secteur Fourmies-Wignehies)

Faute d'un complément de recherches aux Archives départementales du Nord, nous n'avons en notre possession que des informations assez fragmentaires concernant ce détachement FTP, centré sur Fourmies-Wignehies, à la limite de l'Aisne et du Nord, dont les ramifications comme les actions se répartissent aussi bien dans le département de l'Aisne que dans le département du Nord. Une première interrogation concerne le nom du détachement qui varie selon les documents entre détachement Vaillant Couturier et celui de détachement Desrumaux.

Ce détachement était composé de deux groupes : le groupe Verpraet et le groupe Renaud, en référence à deux patriotes de Fourmies fusillés par les Allemands en octobre 1943²⁵⁰.

La création d'un groupe FTP dans ce secteur remonte au début de l'été 1943 comme beaucoup de groupes FTP. Ce groupe FTP était commandé par Fernand Bouttefeux, un jeune ouvrier de Fourmies, âgé de 19 ans, qui sera abattu par un policier français après sa capture en janvier 1944. La liaison avec l'état-major régional FTP de Lille était assurée, comme pour Hirson et Busigny, par « Germinal » (Paul Faucon), agent de liaison interrégional.



Fernand
BOUTTEFEUX

Les informations concernant les actions de sabotage revendiquées par ce groupe sont très fragmentaires. Par contre, nous disposons de plusieurs rapports de police relatifs à certaines

250 - Édouard Verpraet (49 ans), arrêté le 13 février 1943 à Fourmies face à l'hôtel de La Providence, transféré à la prison Saint Gilles de Bruxelles et Antoine Renaud (52 ans), arrêté le 7 avril 1943, inculpés d'avoir recueilli et hébergé des parachutistes alliés et des prisonniers évadés et d'avoir facilité leur rapatriement, membres du réseau Comète et Wisigoth-Lorraine, condamnés à mort le 28 mai 1943 par un tribunal militaire de la Luftwaffe et fusillés au Tir national à Bruxelles le 20 octobre 1943.

actions spectaculaires ou ayant défrayé la chronique : exécution d'un collaborateur, mort d'un gendarme.

Un document fait état dans ce secteur d'un certain Danloue Charles alias « Fernand », commandant de la 29^{ème} Cie FTPF²⁵¹ qui mentionne un certain Paul Faucon alias Germinal, cdt régional FTP, Wannin André, chef de section, Hugé Adolphe, Cdt de Cie FTP ainsi qu'un certain M. Paul chef militaire départemental du Nord. Idem, un autre document mentionne Antoine Fernand, comme lieutenant FTP à la propagande et à l'organisation de la section P. Sépard, alias « Arthus », demeurant à Hirson²⁵².

L'ACTION DIRECTE

Voici chronologiquement quelques-unes des actions à l'actif du groupe FTP de Fernand Bouttefeux et en particulier les sabotages ferroviaires. Faute de dépouillement des Archives du Nord, nous manquons de précisions quant aux conséquences de ces sabotages (déraillements):

- 28 août 1943 à 22h 10, sabotage de la ligne Soissons-Frontière au km 200.712, voie droite
- 1 septembre 1943, 23h 55, sabotage de la ligne Soissons-Frontière au km 198.800, voie droite
- 2 septembre 1943, 22h, sabotage de la ligne Aulnoye-Anor, au km 110.950, voie droite
- 6 septembre 1943 à 24h, sabotage de la ligne Aulnoye-Anor, au km 110.950, voie droite
- 9 septembre 1943 à 22h 30, sabotage de la ligne Aulnoye-Anor, au km 111.000, voie droite
- 19 septembre 1943 à 0h 20, sabotage de la ligne Aulnoye-Anor, au km 106.250, voie droite
- 20 septembre 1943 à 23h 31, sabotage de la ligne Aulnoye-Anor, km 106.250, voie droite, grue de dépannage détruite.
- 30 septembre 1943, à Rocquigny, cambriolage (sans autres précisions)
- 11 novembre 1943, entre Clairfontaine et La Capelle, au km 222.350, le train de voyageur 1405 ressent une secousse. Le rail gauche a été déplacé. Pas d'accident.

251 - ADA J1440 : attestation de Danloue Charles datée du 3 juin 1955.

252 - ADA J1440.

Maurice Thorez qui était venu sur Chauny après la mobilisation qui, lorsqu'elle a su que j'étais recherché, m'a enrôlé dans les FTP, c'était en mars 1943. C'est là que j'ai eu le contact avec Maurice Liez, cheminot à Château-Thierry, qui est devenu mon chef direct. Maurice Liez dépendait directement de Charles Tillon et de Camphin. À cette époque, Rolande, ma sœur, servait déjà d'agent de liaison à « Maurice ». Excepté Rolande et Maurice, et bien sûr les gars de mon groupe que j'avais enrôlés, je ne connaissais personne d'autre. Maurice Liez, je ne le voyais que sur rendez-vous à un endroit que nous avions fixé à Beautor. Je quittais la forêt et, à pied, je gagnais Beautor. À l'époque je ne me déplaçais qu'à pied. Nous nous rencontrions à un endroit convenu d'avance ».

LE MAQUIS ET LA VIE DE CLANDESTIN

Un maquis éphémère à Festieux

« Un jour Maurice m'a dit : « On va former un maquis ». Il avait le contact avec des gars à Veslud ou Festieux. Nous sommes partis par le train jusqu'à Laon où je rencontre, sur le Plateau, Monsieur L..., mon dirigeant de football et je lui demande de nous prêter des vélos pour nous rendre à Festieux, puis nous partons voir les grottes, les carrières qui se trouvent là-bas. Ce n'était pas très grand et en plus il n'y avait pas beaucoup de bois. En plus, ceux qui étaient déjà là-bas, deux gars, des réfractaires, la nuit, ils tiraient au fusil de chasse sur les sangliers et se sont vite fait repérer par la population. J'en ai parlé à Maurice et finalement, j'ai laissé tomber.

À Festieux, il ne s'est rien passé, j'y suis allé avec Maurice dès que j'ai eu le contact avec lui ».

Maquis successifs en forêt de Saint-Gobain

Après l'épisode de Festieux, Dédé Legrand crée son propre maquis en forêt de Saint-Gobain. Conformément aux principes qu'avait dû lui enseigner Maurice Liez quant à la nécessaire mobilité d'un maquis et donc la nécessité absolue de changer régulièrement de lieux pour éviter tout repérage, Dédé Legrand n'hésita pas à changer l'emplacement de son maquis à plusieurs reprises.

Le blockhaus

« Après cet épisode à Festieux, nous sommes partis en forêt de Saint-Gobain, près de Prémontré, dans un petit blockhaus de la guerre 14, près de la route forestière du Pommelottier, où nous avons passé une partie de l'hiver 1943, dans un froid glacial. Ce n'était vraiment pas drôle. Nous étions sept : moi, les deux Daniel, Manabre, Ducrot, Loulou (...). On n'avait pas de place et on n'avait pas d'armes. C'est Alfred Hermant de Beautor qui nous avait fait connaître ce blockhaus (c'était un ancien contrebandier de tabac qui avait des planques partout), il fallait connaître la forêt pour le trouver ».



2002 - Dédé LEGRAND sur le blockhaus en forêt de Saint-Gobain.



Le blockhaus, situé sur une petite éminence, était entouré d'un taillis de houx très touffu, ce qui le rendait totalement invisible du chemin situé en contrebas et distant d'environ une centaine de mètres³⁰⁸.

« C'était dur, on n'avait pas à manger tous les jours. Il y a des gens qui nous donnaient du pain, on touchait des cartes d'alimentation fournies par Maurice Liez et on avait un peu de sous, mais pas beaucoup. Six jeunes comme cela, ça mange ! Un jour, alors que nous étions au blockhaus, on avait tué un veau que mes gars avaient traîné à travers bois alors que moi, pendant ce temps, j'avais un contact avec Maurice Liez. Le soir, lorsque je suis rentré, on aurait dit des vautours : il n'y avait plus que la carcasse, je n'avais rien à manger...

Dans la journée, on se cachait mais il y en avait toujours un qui montait la garde. À cette époque, le « Pommelottier », ce n'était pas beaucoup fréquenté, mais il fallait cependant faire attention. On n'a jamais vu de bûcherons, la forêt à l'époque n'était pas exploitée comme maintenant (...). On avait aménagé des lits superposés dans le blockhaus pour gagner de la place. Nos matelas étaient faits avec des fougères. Le blockhaus était caché avec des branchages. A proximité, à environ 500 mètres, il y avait une source avec de l'eau bien claire, buvable et on y allait se ravitailler. On y a passé presque tout l'hiver, au total, plusieurs mois (...). Je ne me souviens plus lorsque l'on a déménagé ».

Les carrières Sébourgan

« Ensuite, comme ce n'était pas bien pratique ce blockhaus, on est partis dans la carrière Sébourgan

308 - À sa demande, après sa mort, les cendres de Dédé Legrand furent dispersées dans ce blockhaus où une plaque commémorative rappelle son équipée ».

ATTAQUES DE FERMES ou PILLAGES DE FERMES ?

RÉSISTANCE OU BRIGANDAGE ?

Parmi les accusations portées à l'encontre des FTP à la Libération, outre les exécutions sommaires de collaborateurs notoires, d'ailleurs toutes revendiquées sans hésitation aucune au nom du Comité Militaire Régional FTP qui leur en donnait l'ordre, les attaques de fermes commises ou non au nom de la Résistance furent l'objet de très vives critiques, tant de la part des victimes que de la part de cadres FTP, voire de certains groupes de Résistance et notamment de l'OCM.

Tout comme les exécutions de « collabos », beaucoup de ces attaques de fermes ont été revendiquées par les FTP, sans hésitation et sans sourcilier. Pour tenter de comprendre, il est nécessaire de se remémorer le contexte de l'époque et les nécessités de la lutte clandestine.

Que signifie passer « dans le brouillard », passer dans la clandestinité en 1943 ou en 1944 voire même dès 1942 ?

Devenir un « clandestin », c'est rompre totalement avec la vie civile, avec sa femme, ses enfants, ses parents, sa famille, ses amis ; c'est se mettre totalement au service de sa cause, de son groupe, de son organisation de Résistance ; c'est ne plus avoir de papiers ou bien en posséder des faux ; c'est vivre dans l'insécurité complète, se méfier sans cesse, ne pas se faire remarquer ; c'est ne plus avoir de domicile fixe, vivre dans des granges ou des abris de fortune ou dans le meilleur des cas, dans des planques, dans des « garnis » ou bien directement chez un patriote dont on vous a communiqué l'adresse et qui vous héberge pour une nuit sans vous poser de question ; c'est ne pas avoir d'argent ou si peu pour assurer sa subsistance quotidienne, c'est s'en remettre totalement à un « contact », un camarade, un agent de liaison, à l'organisation clandestine à laquelle vous appartenez et qui vous fournira un peu d'argent, quelques tickets de rationnement et quelquefois un peu de nourriture.

Or, comment se procurer à la fois cet argent, cette nourriture, ce ravitaillement alors que l'on appartient à une organisation clandestine traquée par la police de Vichy ou bien par la Gestapo, que l'on est issu d'un milieu modeste qui peine à survivre dans cette période de complète pénurie, et que l'on ne reçoit aucune aide venue des airs par le biais des parachutages ?

Essayez d'imaginer un seul instant ce que peut être cette vie quotidienne, essayez d'entrer dans la peau d'un de ces clandestins : la peur omniprésente,

l'estomac creux, la recherche d'un abri de fortune pour la nuit, d'une planque ... Essayez d'imaginer la souffrance psychologique de ces hommes et femmes face aux profiteurs de guerre, face aux trafiquants du marché noir en tous genres, face à tous ceux qui, l'argent aidant, vont fort bien survivre à ces quatre années d'occupation⁴⁰⁶ ?

Pour tous ces résistants, ces illégaux, le remède est simple, et certains responsables FTP n'hésiteront pas à le proclamer, il consiste à « prendre l'argent là où il est », c'est-à-dire dans les banques, les perceptions ou bien à « réquisitionner » dans les mairies les tickets de rationnement destinés à la population ou bien encore à prendre l'argent et les victuailles directement chez des particuliers, bien souvent des agriculteurs qui, malgré l'occupation, engrangent de confortables bénéfices par le biais du marché noir⁴⁰⁷.

C'est donc logiquement que ces attaques de banques, de perceptions, de mairies vont se multiplier au fur et à mesure de la structuration de la lutte clandestine et de l'augmentation du nombre de clandestins, ceci étant particulièrement vrai en 1944 et notamment au moment du débarquement qui va entraîner la création de nombreux maquis.

Lorsque Dédé Legrand « fait » la mairie de Bohain par exemple, aussitôt l'opération effectuée, il remet le produit de son action (les tickets de rationnement) soit directement à Maurice Liez, l'interrégional, soit à un autre camarade qui fera suivre. Ces tickets seront ensuite ventilés et répartis entre tous les clandestins d'un secteur donné. De même, en juillet 1944, lorsque les FTP du Pas-de-Calais réfugiés au bois La Dame, près de La Capelle, « font » la perception de La Capelle... avec l'aide du percepteur, c'est parce qu'ils sont à bout et vivent dans les bois depuis plus d'un mois :

« *Nous n'avions plus rien, nous manquions de tout* » précisera Rose. Idem, lorsque René Delvaux monte une attaque de banque à Vervins. Idem encore, lorsque Norbert Lejeune et ses hommes « attaquent » la ferme... X ... près d'Hirson. Ce ... X ... n'était autre qu'un collaborateur notoire, fidèle adepte du Maréchal, qui ravitaillait aussi bien les Allemands que les Français qui pouvaient payer et qui refusait d'aider les résistants et n'hésitait pas une seconde à dénoncer ses propres compatriotes.

406 - Dans les dossiers de la Cour de Justice que nous avons dépouillés, aucun dossier relatif au marché noir ne concerne des personnalités locales, des notables, des membres de la grande bourgeoisie ou bien des grands propriétaires terriens de l'Aisne ... Pour une personne fortunée, acheter le pain, 1f ou 5f n'avait strictement aucune importance...

407 - Les dossiers de la Cour de Justice de l'Aisne relatifs au marché noir regorgent d'affaires dans lesquels le monde agricole en général et en particulier les herbagers de Thiérache furent impliqués.

À Laon, à droite de l'ancienne porte d'entrée de la prison, une plaque commémorative en marbre noir a été apposée en 1994.

22 avril 1944 : nouvelles fusillades à LAON

Pour une raison que l'on ignore, alors qu'ils avaient été jugés et condamnés à mort par un tribunal militaire allemand à Saint-Quentin en même temps que leurs 27 camarades exécutés à La Sentinelle le 8 avril 1944, trois autres patriotes appartenant au groupe FTP « Jean Catelas » de Fresnoy-le-Grand - Croix-Fonsommes, avaient été graciés à Saint-Quentin puis transférés et rejugés à Laon par un tribunal militaire allemand. Ils seront à nouveau condamnés à mort et fusillés, au stand de tir des Blancs Monts à Laon, le samedi 22 avril 1944, à l'aube.

Il s'agit de :

- DAURIOL André, employé SNCF à Fresnoy-le-Grand, né le 11 janvier 1924, FTP du détachement 23 « Gabriel Péri », groupe « Jean Catelas » de Fresnoy-le-Grand - Croix-Fonsommes.

- ROUSSEL Léon, employé SNCF à Fresnoy-le-Grand, né le 8 janvier 1921, FTP du détachement 23 « Gabriel Péri », groupe « Jean Catelas » de Fresnoy-le-Grand - Croix-Fonsommes.

- ISART Maurice, employé SNCF à Fresnoy-le-Grand, né le 20 septembre 1896, FTP du détachement 23 « Gabriel Péri », groupe « Jean Catelas » de Fresnoy-le-Grand - Croix-Fonsommes.

Un quatrième patriote, prisonnier russe évadé, BERESIN Igor, alias « Grégoire » né le 1^{er} août 1923, membre du groupe « Stalingrad » de Beaufort « a été jugé en même temps... il n'a pas été exécuté et on ne sait pas ce que les Allemands en ont fait »⁴²².

Cette exécution fit l'objet d'un communiqué de presse laconique paru le 27 avril 1944 :



Laon - Semilly : le stand de tir des Blancs Monts.

AVIS IMPORTANT

Le Tribunal Allemand compétent a condamné à mort trois terroristes membres d'un groupe pour avoir recueilli des réservoirs lâchés par des avions anglais et qui contenaient des armes, des munitions et des explosifs. Ils avaient transmis ces objets à d'autres terroristes qui devaient les utiliser pour des actes de sabotage.

Les arrêts de mort ont été exécutés.

Il y a lieu à la suite de ce cas d'avertir à nouveau la population civile des graves conséquences auxquelles s'expose toute personne qui ramasse et emporte du matériel provenant d'avions au lieu de les laisser sur les lieux sans y toucher et d'aviser sans délai le prochain service allemand ou français.

Der Feldkommandant

LETTRES DE FUSILLÉS

La Feldkommandantur de Laon attendit plus de trois semaines pour adresser aux familles les dernières lettres des condamnés après les avoir censurées. Certaines sont parvenues jusqu'à nous. Ce peut être la lettre originale, mais aussi une transcription manuscrite ou dactylographiée soumise à des coupes.

Lettre d'**André Wannin**, FTP de Fourmies, à ses parents et à sa femme

St Quentin le 8 avril 1944

Mes Pauvres Chers Parents, Ma pauvre Gaby, ma femme adorée,

J'ai une bien grande douleur à vous causer, vous tous que j'aime, nous venons de connaître la sentence du Conseil de Guerre allemand nous concernant : c'est celle qui malheureusement frappe beaucoup des nôtres en ce moment. Ayez du courage comme j'en aurai jusqu'au bout ; si vous saviez comme il est facile de mourir, le plus dur, c'est de penser à vous tous que j'aime et que je ne reverrai plus. Si ! plus tard, au ciel, où je vais prier pour vous en vous attendant.

Ayez beaucoup de courage, mes Pauvres Parents, que j'ai bien aimés. Toi, mon cher Papa avec qui je me suis bien disputé, pardonne-moi tout cela : je t'aimais bien malgré tout et j'ai bien prié pour toi du fond de ma prison. Toi, ma Maman chérie, adieu, sois forte, console-toi dans la prière, prie Ste Thérèse pour moi comme je vais la prier jusqu'au bout, ma deuxième neuvaine se termine. Aie du courage, ne te laisse pas abattre, je t'aimais bien, ma chère Maman et je pleure bien en pensant à vous, mais ce n'est pas la peur qui me fait cela (2 lignes censurées)...

422 - ADA 5M293.

OPÉRATION MAQUIS DES ARDENNES

COMBATS DE VADENCOURT

LE CONTEXTE DE L'OPÉRATION

Le 6 juin 1944, à l'aube, les troupes alliées débarquent en Normandie. Partout en France, les troupes FFI⁴³⁹ sont en alerte dans l'attente de la confirmation de ce débarquement tant attendu. Les ordres reçus de Londres sont clairs : déclencher la guérilla partout en France, retarder ou empêcher par tous les moyens l'arrivée de renforts allemands sur le front de Normandie, renforcer les grands maquis existants afin de créer des abcès de fixation pour les troupes allemandes obligées de se battre sur leurs arrières, loin du front de Normandie.

C'est dans ce contexte que, dans le département du Pas-de-Calais, est montée l'opération « Maquis des Ardennes » (ou « Opération Sirène » selon André Pierrard⁴⁴⁰) destinée à expédier dans un maquis des Ardennes (à Revin ?) plusieurs dizaines de jeunes résistants.

La notice du Colonel Lhermitte, ancien responsable OCM⁴⁴¹ puis Correspondant pour le Comité d'Histoire de la Seconde Guerre Mondiale, donne les précisions suivantes :

« Le 5 juin 1944, l'Etat-Major FFI du Pas-de-Calais prescrit aux corps francs FFI de se mettre en état d'alerte, de s'armer et d'occuper leurs emplacements de combats pour aider le débarquement allié (attendu en principe sur la région côtière de la Manche et de la Mer du Nord). Les messages de préavis passent le soir du 5 juin à la BBC : « La sirène a les cheveux décolorés » ainsi que « Le canapé est au milieu du salon ». Les corps francs s'arment et rejoignent dans la nuit du 5 au 6 leurs bases de départ dans l'attente des combats et se mettent en embuscade.

Or, pour la première fois, il n'y a pas de bombardements aériens nocturnes, pas de mouvements de troupes allemandes. C'est le calme complet, pas un coup de feu.

La nouvelle du débarquement en Normandie est connue le lendemain par la BBC. Les forces

allemandes sont consignées. L'expectative dure jusqu'au 12 juin, les corps francs reçoivent alors l'ordre d'intensifier les sabotages en attendant l'arrivée des forces alliées (confirmation des ordres et mise en alerte).

Les FTP4 opèrent différemment, leur État-Major donne des ordres particuliers à trois compagnies (2^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème}) ayant pour objectif de gagner la « zone de maquis des Ardennes » (région favorable par la densité de forêts, où des contacts ont été pris depuis 1943 et où des cadres « illégaux⁴⁴² » ou « brûlés » dans le Nord ont été envoyés en renfort comme par exemple, le capitaine Dupont Louis alias « Léonard », adjoint du colonel Bergeon alias « Aubert », « OP » régional A (Officier Politique) qui est allé organiser les maquis FTP »⁴⁴³.

Pour Henri Amoureux, ce serait une erreur d'interprétation du message d'alerte de Radio Londres qui serait à l'origine de cette expédition : « À la suite sans doute de la mauvaise interprétation des messages lancés par la BBC, trois compagnies FTP se mettent en route en direction d'un maquis situé dans les Ardennes »⁴⁴⁴.

Concernant toujours les FTP, Kléber Deberles⁴⁴⁵ précise : « Le 7 juin 1944, Jules Warret d'Arras, commissaire aux effectifs des FTP, informe ses subordonnés d'un ordre de départ. Trois compagnies du bassin minier doivent rallier un maquis. Que tous les hommes prennent du ravitaillement pour plusieurs jours et les armes dont ils disposent. Le message est transmis au commandant Tino (Aimé Delebarre d'Annay-sous-Lens) puis diffusé aux responsables.

Apprenant la nouvelle au café Lengagne à Liévin, André Pierrard, le « P » (Politique) du Parti

439 - Forces Françaises de l'Intérieur, créées le 1^{er} février 1944.

440 - PIERRARD (André), conférence du 10 mars 1994.

441 - Organisation Civile et Militaire d'inspiration gaulliste.

442 - Francs Tireurs et Partisans (Français) vivant dans la clandestinité.

443 - LHERMITTE (Colonel Henri), note sur la participation des formations FTP..., p.1

444 - AMOUROUX (Henri), *La Grande Histoire des Français sous l'Occupation*, tome 8, p. 99

445 - DEBERLES (Kléber), *La Voix du Nord* du 3/11/1984.

DE L'EXODE A L'ACTIVISME POLITIQUE : l'engagement d'un communiste

Comme tous les Français de « 40 », Yvan Frémont a connu l'exode. En mai 1940, fuyant les Allemands, il se retrouve à Le Beugnon dans le département des Deux Sèvres où il demeure jusqu'au 9 janvier 1943.

Il rentre le 11 janvier 1943 à Tupigny dans l'Aisne, son village natal, où il est né le 2 février 1904. Il est alors âgé de 36 ans. « *Connu avant la guerre pour mes opinions politiques*



Yvan FRÉMONT

« communistes », mon retour fut immédiatement signalé aux gendarmes de la brigade de Wassigny, qui vinrent à Tupigny pour se renseigner sur mes activités ». Le Parti Communiste est en effet interdit depuis septembre 1939 et tous ses militants font l'objet d'une surveillance étroite de la part de la police de Vichy. Yvan Frémont n'y

échappe pas. À peine rentré à Tupigny, il trouve un emploi de bûcheron dans l'entreprise Ducastelle à Mennevret. Ce travail lui permettra de parfaitement connaître la forêt d'Andigny toute proche, dans laquelle il travaille à l'abattage du bois. Cette forêt est immense, couvre plus de 1 400 hectares et constitue un repaire idéal pour les clandestins.

Un jour, le gendarme Robert de la brigade de Wassigny, un gendarme patriote, demanda à le rencontrer. Il le mit en garde contre ses propres collègues qui « *n'aiment pas les communistes, ni les réfractaires, ni ceux qui font ou voudraient faire de la Résistance* ». Il le mit aussi en garde contre certaines personnes de Tupigny et contre des distributions de tracts appelant à la résistance faites dans Tupigny même. Sur ses gardes, Yvan Frémont continua son travail de bûcheron jusqu'à fin octobre 1943 « *tout en essayant de savoir d'où provenaient les tracts et les journaux de résistance clandestins qui commençaient à circuler dans la région vers la fin de 1943* »⁵⁸⁴.

584 - En fait à Mennevret existe une cellule du Parti Communiste clandestin très active et animée par des hommes et des femmes comme les époux Leclère qui tiennent un café-tabac-marchand de cycles sur la place de Mennevret. Après l'abattement de la défaite puis l'errance du Parti, en 1942, la cellule clandestine de Mennevret va reprendre ses activités et notamment les distributions de journaux et de tracts. André Leclère, le fils des époux Leclère, qui avait 14 ans à l'époque, se souvient (André Leclère, entretien avec l'auteur à Mennevret en mai 2004) : « *J'avais 14 ans mais j'étais au courant de leurs activités, je savais tout ce qui se passait. En 1942, c'est avant tout une résistance politique, mes parents étaient communistes et*

Novembre 1943: premiers contacts et premières distributions de tracts

Un matin, en partant à son travail, Yvan Frémont rencontre Maurice Diot du quartier Madagascar à Guise qui le connaissait d'avant-guerre et qui lui remit un paquet de tracts à distribuer. Quelque temps après, Maurice Diot lui fixe un rendez vous chez lui à Guise. Yvan Frémont fait alors la connaissance de Dédé et de Lulu⁵⁸⁵ qui se présentent à lui comme communistes et résistants, membres des FTPF et qui lui demandent au nom du Parti Communiste et des FTPF de les aider à transporter et à distribuer des tracts et à organiser la résistance dans le secteur.

Par conviction politique, Yvan Frémont accepte. Il se souvient des coups de « schlague » reçus de la part des Allemands à l'âge de 11 ans durant la guerre 14-18. Il n'oublie pas non plus l'exode, les bombardements, les mitraillages et les dizaines de victimes civiles. La haine des Allemands est bien présente. À la fin de cette entrevue, « *le camarade Dédé me remit alors un important paquet de tracts et journaux de différents mouvements de Résistance qui étaient : L'avant-garde, France d'Abord, Combat, L'école laïque, le FTPF, l'Enchaîné du Nord, l'Humanité, le Populaire, Résistance, La Liberté, Russie d'aujourd'hui, La Vie Ouvrière, La Voix du Nord, Résistance Fer... Dédé me dit : - Il faut que tu te débrouilles pour trouver des camarades sincères dans la région pour effectuer la distribution de ces tracts et journaux dans toute la région du Nord de l'Aisne -* ». Dédé le mit aussi en garde : « *Tu vas être très rapidement repéré, en conséquence, il faut que tu t'attendes à être obligé prochainement de passer dans l'illégalité* ».

Après avoir quitté ses camarades avec sa musette remplie de tracts et de journaux, Yvan

faisaient partie de la cellule communiste ici à Mennevret qu'ils avaient d'ailleurs créée. Il y avait des distributions de journaux, des tracts... c'est d'ailleurs pour cela que mes parents ont été arrêtés avec M. Monfront, M. Guern. Les tracts et journaux venaient de Paris. Mes parents sont arrêtés le 6 janvier 1942 sur des présomptions d'activités communistes. C'est à cette époque que 21 noms de « communistes » avaient été transmis par .. X .. à la brigade de gendarmerie de Wassigny qui les a ensuite transmis à la Gestapo.

Au moment de l'arrestation de mes parents, j'étais à l'école. La Feldgendarmerie est venue me chercher à l'école et ils m'ont emmené à la maison. Ils m'ont interrogé sur mes parents, sur leurs activités, s'ils avaient des journaux, s'ils avaient un poste radio. Ils ont d'ailleurs emmené notre gros poste. Après leur arrestation, ils sont passés en Conseil de Guerre à Laon mais ils n'ont pas été condamnés sévèrement puisqu'ils n'avaient rien trouvé. Ils sont restés emprisonnés une semaine puis ont été libérés. On leur a même rendu leur poste radio. Moi, je suis resté seul pendant huit jours. Ils sont donc revenus ensuite à Mennevret et les diffusions de tracts ont repris. Mes parents ont continué, pourtant ils risquaient gros ».

585 - Non identifiés.



Juin-juillet-août 1944 - Le maquis de MENNEVRET (les déplacements successifs du maquis). Extrait de la carte IGN 1/125 000 - N - Reproduction interdite - Autorisation n° 60.11024.

le chemin communal appelé le « chemin des vallées », quittant ce chemin, nous longeâmes la voie ferrée jusqu'au Petit Verly (...) puis la route communale allant vers les fermes de Forté. Nous quittâmes cette route à mi-chemin entre ces fermes et le Petit Verly et nous atteignîmes une nouvelle fois la forêt domaniale d'Andigny.

Aussitôt pénétré dans la forêt, j'ordonnai aux hommes de faire halte. Il était temps, car les hommes étaient fourbus. Après avoir laissé les hommes se reposer, ayant placé des sentinelles en bordure de la forêt, la décision fut prise de laisser

le maquis quelques jours à cet endroit, éloigné des agglomérations.

Ayant envoyé un homme avertir le commandant Jean de l'endroit où nous nous trouvions, celui-ci vint nous voir le lendemain en empruntant la route forestière empierrée appelé « la route tournante », en raison des nombreux virages la composant. Cette route part de celle allant de Mennevret à Vaux Andigny et va aboutir aux fermes de Forté et ensuite à la route Guise-Bohain (...). C'est en empruntant cette route tournante que le commandant Jean vint nous voir, il resta un moment avec nous (...).

étaient très touffues et là-dedans ils ne pouvaient pas nous avoir. Je me rappelle qu'un moment avec Yvan (le 20 août), ils nous cherchaient avec un char, ils cherchaient à nous écraser, ils tournaient, Yvan nous disait : « Vite à gauche ! », à chaque fois il fallait que l'on se déplace, ils étaient aveugles mais le char arrivait assez vite sur nous et il fallait se déplacer rapidement. Le problème, c'était de traverser les routes, il a fallu que l'on attende la nuit car bien sûr tous les grands axes étaient battus par des mitrailleuses».

La suite du récit d'Yvan Frémont.

La mort de cinq jeunes patriotes

« En ce qui concerne mon malheureux fils et ses camarades, ils étaient tombés dans une embuscade. Mon fils fut blessé à l'épaule. C'est un officier SS, le lieutenant Rudolph Ludolphy qui commandait les SS et les Ukrainiens (Georgiens) de Guise qui l'acheva en lui tranchant la gorge avec son poignard (en vérité le fils d'Yvan Frémont fut décapité à la baïonnette). Anceaux, qui, étant blessé se repliait avec lui, était environ à 100 mètres derrière lui avec deux des femmes, plongea dans de gros ronciers dans lesquels il se dissimula. Il vit l'assassinat de mon fils Jacques par l'officier SS⁶⁹⁹. Deux des femmes, Poulet Irène et Macheska Hélène après avoir parcouru une bonne distance dans un sentier se cachèrent dans un roncier et ne furent pas découvertes. Les deux autres femmes Jeanine Lecomte et G... D... furent arrêtées par les soldats ennemis et emmenées tout d'abord dans un local d'une des fermes de Regnicourt ensuite à Guise puis à Saint-Quentin. Elles furent libérées quelques jours avant la Libération⁷⁰⁰.

Quant à notre jeune camarade Henri Huleux, il avait reçu lui une rafale de mitraillette en plein coeur.

699 - Témoignage d'un résistant FTP lors de l'émission de FR3 Picardie en août 1981 : « Je peux vous dire que, sortant du bois Bulteau, puisque j'étais élément retardateur avec le lieutenant Pierre (nous étions 20 éléments retardateurs et nous sommes sortis le jour même), lorsque je suis tombé sur Jacky, le fils d'Yvan, qui était un de mes grands copains et à qui les boches avaient coupé la tête, je vous assure que s'il y avait eu des boches devant moi à ce moment-là, ils y passaient tous ».

700 - Bien qu'Yvan Frémont n'y fasse pas allusion dans son récit, par apaisement et ayant sans doute probablement pardonné, tout comme le fera Désiré Poirette, l'une de ces deux jeunes femmes, « Ginette », 17 ans, faisant office de cuisinière et d'infirmière au maquis, arrêtée par les SS le soir même de l'attaque, fut d'abord transportée sur l'un des chars et sommée d'indiquer l'emplacement du maquis. Emmenée ensuite à Guise puis à Saint-Quentin,

Après leur rassemblement dans le pâturage, à l'endroit où se trouvait le maquis, les SS étaient allés chercher nos camarades Maurice Devaux (19 ans), Robert Duée (16 ans) et Roger Chamberlin (20 ans) qui avaient tous les trois été arrêtés le 18 août. Ils les ramenèrent à l'emplacement du maquis et les massacrèrent à coups de rafales de mitraillettes, nos trois camarades étaient méconnaissables⁷⁰¹.

Au cours de leur repli, nos hommes cachèrent la mitrailleuse et les quatre fusils mitrailleurs dans des fourrés, ces armes furent récupérées cinq jours après le combat par un groupe de huit hommes qui eurent pour mission de les ramener au maquis. Les camarades russes de la ferme de Marchavennes se battirent courageusement à nos côtés, n'hésitant pas à tirer aussi bien sur leurs anciens camarades que sur les nazis et les miliciens.



elle fut livrée aux tortionnaires de la Gestapo. Terrorisée à l'idée d'avoir à subir la torture et tous les actes odieux dont étaient capables les gestapistes, elle parla : « Je ferai tout ce que vous voudrez, mais ne me bousillez pas ! » leur dit-elle. C'est elle qui conduisit les sbires de la Gestapo à Vénérolles chez Albert Garbe où, malade, Jacqueline Palfroid alias « Jacotte », agent de liaison du maquis s'était réfugiée pour se soigner et fut arrêtée (« Jacotte » sera fusillée à Vraignes-en-Vermandois le 28 août) ; c'est elle encore qui désigna aux Allemands Désiré Poirette, enfermé à la prison de Saint-Quentin, comme étant un chef de la Résistance (Désiré Poirette sortira vivant du massacre de Vraignes) ; c'est elle encore qui conduisit les Allemands dans une sablière à Vénérolles où avaient été enterrés deux soldats allemands, exécutés par la Résistance.

« À cet âge, il fallait posséder une nature et un moral à toute épreuve pour ne pas divulguer la vérité aux bourreaux allemands. La peur a été la cause de bien des délations, j'ai eu l'occasion de m'en apercevoir (...) je pardonne à ... », déclarera Désiré Poirette en 1945. Condamnée par la Cour de Justice de l'Aisne, le 24 août 1945, à 8 ans de réclusion, sa peine fut réduite à 4 ans en août 1946. Elle sera finalement amnistiée en 1947. ADA 250 U30.

701 - Par égard pour les familles et à la demande expresse de Mme Irène Frémont, les visages des cadavres, horriblement mutilés, ont été volontairement masqués par nos soins.

LE DÉTACHEMENT 18 OU 181 Secteur SONS et RONCHERES / MONTCEAU-LE-NEUF/ BOIS-LES-PARGNY

D'après le mémoire de Roger Poulain, alias « Polo », (1922 -...), chef du groupe FTP 181 de Sons et Ronchères, daté du 27 mai 2008 :



Roger Poulain.

En juillet 1939, Roger Poulain, titulaire d'un CAP de boulanger pâtissier (après un apprentissage à la boulangerie Hodé à Tavaux) part exercer son métier à Laon mais, ses parents qui tiennent un café-épicerie-bourellerie à Sons et Ronchères, craignant qu'il ne soit en danger, le rappellent à Sons fin août 1939. En

juin 1940, il prend les routes de l'exode vers l'Eure et la Mayenne et finalement regagne Sons, début août 1940. À 18 ans, sa première action résistante consista, juste avant de partir en exode, en juin 1940, à lacérer, de nuit, le drapeau allemand flottant sur un bâtiment à Bois-les-Pargny puis à Dercy. En juillet 1942, à 20 ans, il entre comme ouvrier agricole et conducteur de tracteur dans la ferme de M. René Labare, agriculteur et maire de Sons.

1943 : fuite vers l'Espagne, arrestation, emprisonnement, évasion

Le 27 juin 1943, requis pour le STO, il quitte Sons avec six de ses copains qui le désignent comme chef de groupe. Quatre sont originaires de Sons et deux de Landifay : Henri Gosset et X..., Georges Burlion et Julien Gosset, Paul Olivin et lui. Ils prennent le train pour Paris en gare de Voyenne avec comme objectif de rejoindre De Gaulle par l'Espagne. En compagnie de son camarade Paul Olivin, Roger Poulain est arrêté à Langon près de Bordeaux, le 30 juin 1943, dans le train, lors d'un banal contrôle de papiers par la Feldgendarmerie allemande. Transféré au fort du Hâ, il est questionné et tabassé par les Allemands. Paul Olivin est incarcéré dans la cellule en face de la sienne : « Notre régime était une soupe de courgettes ou concombres et un morceau de pain dur le soir. Il n'y avait qu'un seul verre dans notre cellule de onze pour boire l'eau des wc à la chasse d'eau ». Malgré les interrogatoires et les coups, aucun des deux ne parla. Roger Poulain ignorait totalement que ses quatre copains avaient été aussi arrêtés et étaient comme lui emprisonnés au fort du Hâ : « Interpellé le lendemain avec d'autres, visage contre le mur, les bras levés, je suis de nouveau interrogé puis tabassé et mis en joue par deux nazis lesquels me prenaient réellement pour un espion anglais à cause de ma carte d'identité falsifiée et de mon faciès ».

Dénoncé par un de ses camarades (les Allemands lui présentent des pièces de dénonciations et d'aveux), il est condamné le 18 août 1943 à 6 mois de travaux forcés. Toujours accompagné de son camarade Paul Olivin, il est transféré à la prison de Laon le 25 août 1943 « *menottes aux poignets et serrés par deux Allemands. Dès notre arrivée, les femmes étaient en bas, les hommes en haut de la prison, nous étions inquiets pour nos amis, nous maigrissions avec la courante quotidienne, comme au Fort, due à leur soupe de courgettes* ».

Le 10 septembre, toujours en compagnie de Paul Olivin, ils sont à nouveau transférés en train à la prison d'Amiens. Affectés à un chantier extérieur, le 26 septembre 1943, ils s'évadent et regagnent Sons : « (...) nous étions une bonne vingtaine de prisonniers dans un camp de travail forcé et prenions notre maigre repas vers midi dans un café proche, surveillés par des Allemands armés. Le soir, nous avalions une soupe de concombres et deux morceaux de pain. Le jour, nous mettions des grosses pierres dans des chariots et nous construisions des chicanes pour freiner les chars alliés (...). J'avais un plan et, très déterminé, je décidais avec Paul de nous évader à un moment de la relève allemande en demandant notre mise à l'écart pour aller aux toilettes et en nous glissant derrière les baraquements du café. Après avoir escaladé le mur, Paul me faisant la courte échelle, nous avons foncé vers le bosquet et sommes rentrés dans la forêt à proximité (...) nous avons marché jours et nuits à travers champ prenant mille précautions et sommes arrivés chez mes parents à Sons le 30 septembre 1943, dans la soirée, mangeant un lapin à deux et dormant 24h d'affilées dans une chambre mansardée bien planquée au grenier.

C'est là que mon père nous apprit que seul, X... était rentré à Sons, une semaine après notre départ (information du maire) (...) et que trois autres internés étaient rentrés dans leur famille plusieurs semaines après X..., qui était invisible depuis son retour.... La causalité sautait aux yeux que X... avait sans aucun doute parlé, par peur, mis en joue et puis seul à être rentré si tôt (...) n'ayant jamais cherché à nous joindre ou nous parler ».

Retour à Sons, clandestinité, aménagement d'une cache

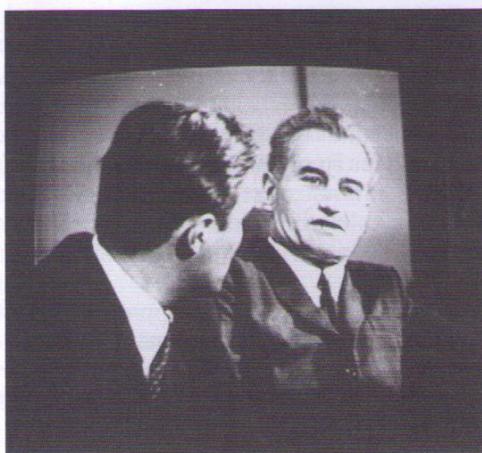
« Nous avons perdu une bonne vingtaine de kilos (...). Le maire de Sons (M. René Labare) et mon père décidèrent le lendemain de creuser avec nous un grand trou dans un taillis arboré, abrité et habitable, sur les terres agricoles du maire, aidé par son frère. Situé à trois kilomètres de mon domicile afin de nous cacher le jour, l'abri était limitrophe des terres d'Housset. Nous travaillions à certains moments sur les terres en culture avec une grande vigilance. Nous mangions chez mes parents à la

de 200 Gardes. S'y ajoutent, 4 sections soit un total de 200 Gardes stationnés dans les villages et bourgs environnants et commandés par quatre lieutenants. Plus une section d'instruction militaire et technique. Ces Gardes sont équipés d'un calot et d'un brassard « payés 100 f par chacun » et sont armés par les Gendarmeries, « tant bien que mal ». Ils ont assuré en permanence, par section de 12, les gardes des embranchements routiers, de ponts, châteaux d'eau, etc. notamment lors de l'offensive allemande des Ardennes en décembre 1944. Le corps de garde est établi à Guise, rue André Godin. Ils disposent par patrouilles, de deux ou trois fusils récupérés par la Gendarmerie alors que le minimum nécessaire serait de 12 fusils et d'une mitrailleuse pour équiper la section de jour de Guise et de quatre fusils pour doter les groupes de jour des sections rurales soit, en tout, 28 armes individuelles et deux ou trois mitrailleuses.

Après l'échec de l'offensive allemande dans les Ardennes et en Alsace, le danger étant écarté, ce bataillon sera dissout fin février 1945.

FTP- OCM, l'heure des règlements de compte

De 1969 à 1972, à Hirson, dans le contexte politique national et local de 1968 et de l'après 68, une violente polémique va opposer, par presse interposée, Norbert Lejeune, FTP, et Jean Merlin, OCM-BOA aidé du Dr Fresnel⁸⁶², chef régional OCM. Jean Merlin ayant déposé plainte pour diffamation, cette polémique se conclura par un jugement du Tribunal Correctionnel de Laon⁸⁶³, en date du 5 janvier 1973, condamnant Norbert Lejeune et le directeur de la *Gazette de la Thiérache*, respectivement à 1 000 f et 800 f d'amende et 1 500 f de dommages et intérêts au profit de Jean Merlin.



19 mars 1969 : Norbert LEJEUNE et Armand JAMOT aux « Dossiers de l'ECRAN »

862 - Dr Pierre Louis Fresnel, chef régional de l'OCM.

863 - Articles parus dans *la Gazette de la Thiérache* du 8 août 1971, 14 novembre 1971 et 6 février 1972.

À l'origine de cette polémique, la participation de Norbert Lejeune à la célèbre émission télévisée d'Armand Jamot, « *Les Dossiers de l'Écran* », diffusée le 19 mars 1969, et précédée du film « *La bataille du rail* ». Norbert Lejeune, cheminot, en retraite depuis 1966, ancien FTP et membre de Résistance Fer, avait été invité à participer à cette émission sur recommandation de l'ancien président de la SNCF, résistant lui-même, M. Louis Armand. À cette occasion, Norbert Lejeune raconta avec force détails les sabotages ferroviaires qu'il effectua avec son groupe FTP d'Hirson.

1969, les débuts de la polémique

Le dimanche 23 mars 1969, un article paraît dans le journal local d'Hirson, *la Gazette de la Thiérache*, rappelant la projection du film « *La bataille du rail* » et le débat qui suivit animé par plusieurs chefs de réseaux de Résistance Fer avec « parmi eux un cheminot hirsonnais, issu d'une vieille et honorable famille (...) Norbert Lejeune (...) qui fit le récit des actions de sabotage entreprises (...) par un groupe de courageux cheminots résistants du Dépôt et de la gare d'Hirson (...) un hommage mérité rendu à Hirson pour sa lutte contre l'ennemi et un honneur à ses fils, combattants volontaires, pour la résistance à l'envahisseur ».

Dans cette émission des Dossiers de l'Écran comme dans cet article, pas un mot, aucune mention de Jean Merlin, chef local du BOA et de l'OCM.

La réaction ne se fit pas attendre : dans *la Gazette de la Thiérache* du 30 mars 1969, Jean Merlin publia un courrier qu'il venait d'adresser au maire d'Hirson intitulé : « *Mise au point sur l'action de la Résistance en Thiérache* », courrier dans lequel, il écrivait : « M. Lejeune (dans une émission de télévision), ignorant volontairement notre groupement⁸⁶⁴ dont il a fait partie⁸⁶⁵, a parlé de la Résistance qu'il aurait commandée⁸⁶⁶ (...) je suis assailli de coups de téléphone émanant de personnalités et de résistants authentiques qui me demandent s'il n'y a eu qu'un résistant à Hirson et même dans tout le Nord de la France (...) ».

Le 27 avril 1969, *la Gazette de la Thiérache* publie :

« Le commandant Lejeune, chef du groupement des cheminots « Pierre Semard ».

À l'occasion de son départ en retraite, le 31 juillet 1966, « *La Gazette* » a publié à cette date ce qui suit :

864 - L'OCM-BOA.

865 - Selon Jean Merlin, Norbert Lejeune, chef de détachement FTPF, était membre d'un « groupement » OCM-FTP (?), dont Jean Merlin était le chef, ce que Norbert Lejeune a toujours violemment réfuté

866 - Jean Merlin dénie à Norbert Lejeune le commandement de la résistance locale.

EXÉCUTIONS SOMMAIRES DANS L' AISNE

Exécutions sommaires avant le 6 JUIN 1944

Nom Prénom Âge	Date	Lieu	Motif	Attribué à
DELHAYE Émile 45 ans	31/03/1944	Saint-Quentin	Collaborateur notoire, président du groupe « Collaboration », nommé par Vichy, président de la Délégation spéciale de Saint-Quentin, maire de Saint-Quentin	mouvance FTP
GABRIEL Chrisosthème dit Claudinet	20/05/1944	La Fère	Indicateur, suspect de collaboration	FTP Groupe Stalingrad de Beautor
GLAVIER Joseph ⁹³¹ 42 ans	11/10/1943	Hirson	Brigadier de Police abattu par des inconnus	?
LONGUET Octave 49 ans	12/01/1944	Bois-les- Pargny	Maire de Bois les Pargny Pas de faits de collaboration établis Vengeance pour marché noir ?	mouvance FTP
POQUET René 33 ans	04/01/1944	Hirson	Agent indicateur de la Gestapo	FTP d'Hirson

Exécutions sommaires après le Débarquement du 6 JUIN 1944

Nom Prénom Âge	Date	Lieu	Motif	Attribué à
CHOINET René 39 ans	5/08/1944	Sissonne	Milicien	FFI groupe de Tavaux
COLLARD Jean 47 ans	16/07/1944	Buironfosse	Suspect de dénonciations de patriotes	FTP Forêt du Nouvion
DAUBY Arsène 40 ans	7/08/1944	Leschelles	Trafiquant de marché noir avec les Allemands abattu près de son domicile	FFI
DENTAL Jacques 39 ans	11/08/1944	Château- Thierry	Agent de la Gestapo	FFI
DROMAIN Marceau 51 ans	6/08/1944	Forêt de Rumigny (08)	Dénonciateur d'un aviateur allié, exécuté par les maquisards après procès	FFI groupe Tavaux
GAGET née MIART Alice 43 ans	29/06/1944	Papleux forêt du Nouvion	Agent actif de la Milice et de la LVF, indicatrice du SD de Saint-Quentin, auteur de dénonciations de patriotes	FTP Forêt du Nouvion
GAUDO-PAQUET Jean 40 ans	14/07/1944	Presles et Boves	Suspect de collaboration, épouse d'origine allemande	FTP Maquis de Braine
HERBIN René 51 ans	13/08/1944	La Neuville les Dorengt	Suspect de collaboration / amant de THUYSEN née BLEER Catherine abattue en même temps	FTP Maquis Mennevret
LAJOIE Robert 37 ans	29/07/1944	Forêt du Nouvion	Suspecté de dénonciations de patriotes	FTP
LASSINAT Serge 29 ans	9 -10/08/1944	Le Nouvion	Agent de la Gestapo	FFI
LEBEAU née LECUYER Marguerite 33 ans	29/06/1944	La Flamengrie	Suspecte de relations avec la Gestapo, en relation avec GAGET Alice, abattue le même jour	FTP Forêt du Nouvion

931 - HIRSON : 11 octobre 1943 exécution de GLAVIER, brigadier chef de Police à Hirson, indicateur au service des Allemands (ses deux fils travaillaient à la Feldgendarmerie d'Hirson). La Feldgendarmerie venait fréquemment au domicile de Glavier. Le 10 sept 1943, lors de l'arrestation de six cheminots, le fils Glavier était avec les Allemands et faisait des signaux indiquant aux Allemands les maisons